

NOVAGUARD™ 890

DESCRIPTION

Revêtement bicomposant époxy phénolique novolaque sans solvant

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

- Système monocouche pour réservoirs de stockage
- Excellente résistance au pétrole brut jusqu'à 120°C (250°F)
- Convient pour le stockage de carburants sans plomb additivés jusqu'à 100% d'éthanol (E5 à E100)
- Compatible pour le stockage de biocarburant (suivant la norme EN14214)
- Bonne résistance chimique à divers produits chimiques et solvants
- Bonne visibilité grâce à sa teinte claire
- Facile à nettoyer
- Primaire ou intermédiaire époxydique multi usage pour structures acier et béton
- Réduction des risques d'explosion et d'incendie
- Excellentes capacités de remplissage de cavitation
- Conforme aux exigences de EI 1541 2.2 (systèmes de revêtement pour réservoirs et tuyaux de stockage de carburant d'aviation)

COULEUR ET LUSTRE

- Crème et vert
- Lustré

DONNÉES DE BASE À 20°C (68°F)

Données pour produits mélangés	
Nombre de composants	Deux
Masse volumique	1,4 kg/l (11,7 lb/US gal)
Solides par volume	100%
COV (fournis)	Directive 2010/75/EU, SED: max. 94,0 g/kg max. 131,0 g/l (approx. 1,1 lb/US gal) EPA Method 24: 92,0 g/ltr (0,8 lb/USgal)
Épaisseur de feuil sec recommandée	300 - 600 µm (11,8 - 23,6 mils) en fonction du système
Taux d'étalement théorique	134 ft ² /US gal pour 12,0 mils (3,3 m ² /l pour 300 µm)
Sec au touché	8 heures
Sec pour recouvrir	Minimum: 24 heures Maximum: 2 mois
Durcissement complet après	6 jours

NOVAGUARD™ 890

Données pour produits mélangés

Stabilité au stockage	Résine: au moins 12 mois entreposé dans un endroit sec et frais Durcisseur: au moins 24 mois entreposé dans un endroit sec et frais
------------------------------	--

Note:

- Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES – Taux d'étalement et feuillet sec
- Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES – Délai de recouvrement
- Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES – Temps de durcissement

CONDITIONS ET TEMPÉRATURES DU SUBSTRAT RECOMMANDÉES

Conditions du substrat

- Acier; jet d'abrasif selon la norme SSPC-SP10 ou ISO-SA2½, profil de surface 50 - 125 µm (2.0 - 5.0 mils)
- L'acier avec apprêt approprié (NOVAGUARD 260 ou PHENGUARD 930) doit être sec et exempt de toute contamination

Température du substrat

- Température du substrat pendant l'application et durcissement devrait être au-dessus 10°C (50°F)
- La température du substrat lors de l'application doit être au moins 3°C (5°F) au-dessus du point de rosée.

MODE D'EMPLOI

Rapport de mélange en volume : base 80% - durcisseur 20% (4:1)

- La température du mélange (base + durcisseur) doit être au moins de 20°C (68°F)
- Ne pas diluer
- Pour les conseils d'application : voir mode d'emploi
- À plus basse température, la viscosité est trop élevée pour une application au pistolet

Temps d'induction

Aucun

Durée de vie

1 heure à 20°C (68°F)

Note: Voir DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES-Durée de vie

NOVAGUARD™ 890

Pistolet sans air

Diluant recommandé

Ne pas diluer

Orifice de la buse

Approx. 0.53 mm (0.021 in)

Pression de la buse

At 20°C (68°F) paint temperature min. 28,0 MPa (approx. 280 bar; 4061 p.s.i.). At 30°C (86°F) min. 22,0 MPa (approx. 220 bar; 3191 p.s.i.)

Note: Utiliser une pompe airless monocomposant de préférence rapport 60:1 et des tuyaux HP adaptés

Pinceau/ rouleau

- Pinceau: pour la bande au pinceau « stripe coat » et les petites réparations

Diluant recommandé

Ne pas diluer

Nettoyant diluant

THINNER 90-53 ou THINNER 90-83

Note:

- L'équipement doit être nettoyé soigneusement immédiatement après emploi
- Éliminer la peinture à l'intérieur de l'équipement de pulvérisation avant la fin de la durée pratique d'utilisation du mélange

DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Taux d'étalement et épaisseur de feuil sec	
EFS	Taux d'étalement théorique
12,0 mils (300 µm)	134 ft ² /US gal (3,3 m ² /l)
24,0 mils (600 µm)	67 ft ² /US gal (1,7 m ² /l)

Note: EFS maximal appliqué au pinceau: 150 µm (6,0 mils)

Mesure de l'épaisseur du film humide

- Une différence est souvent obtenue entre le feuil mouillé mesuré apparent et le feuil mouillé réel appliqués. Ceci est dû à la thixotropie et à la tension superficielle du revêtement qui retarde la libération d'air emprisonnée dans le feuil du revêtement de pendant un certain temps
- Il est recommandé d'appliquer une épaisseur humide supérieure de 60 µm (2,4 mils) à l'épaisseur sèche spécifiée

NOVAGUARD™ 890

Mesure de l'épaisseur du film sec (EFS)

- Une pénétration de la jauge de mesure de feuil sec peut être observée en raison de la faible dureté initiale. Des précautions doivent être prises pour éviter de faibles lectures inutiles.
- L'EFS doit être mesurée à l'aide d'une cale d'épaisseur connue (calibration shim) placée entre le revêtement et l'appareil de mesure

Délai de recouvrement pour EFS jusqu'à 12.0 mils (300 µm)

Recouvert avec...	Intervalle	50°F (10°C)	68°F (20°C)	86°F (30°C)
Lui-même	Minimum	36 heures	24 heures	16 heures
	Maximum	3 mois	2 mois	1 mois

Note: La surface doit être sèche et exempt de toute contamination

Temps de durcissement pour EFS jusqu'à 12.0 mils (300 µm)

Température du substrat	Sec pour la manipulation	Temps de durcissement minimum pour les produits pétroliers purement aliphatiques (voir note)	Temps de durcissement minimum pour tous les autres produits chimiques
50°F (10°C)	40 heures	7 jours	10 jours
68°F (20°C)	18 heures	3 jours	6 jours
86°F (30°C)	12 heures	48 heures	4 jours
104°F (40°C)	8 heures	24 heures	3 jours

Note:

- Les mélanges d'essence ou d'essence/alcool ne sont pas inclus dans les produits pétroliers purement aliphatiques, veuillez contacter votre représentant PPG pour plus de détails
- Une ventilation adéquate doit être maintenue pendant l'application et le durcissement (se référer à la FICHES D'INFORMATION #1433 et #1434)

Durée de vie (à la viscosité d'application)

Température du produit mélangé	Durée de vie
50°F (10°C)	2 heures
68°F (20°C)	1 heure
86°F (30°C)	45 minutes

Note: La température pendant et après mélange peut s'élever suite à une réaction exothermique

NOVAGUARD™ 890

MESURES DE SÉCURITÉ

- Pour la peinture et les diluants recommandés, voir fiches de sécurité 1430, 1431 et les fiches de données de sécurité correspondantes
- Bien qu'il s'agisse d'une peinture sans solvant, éviter l'inhalation des vapeurs liées à la pulvérisation et tout contact entre la peinture humide et les yeux et la peau
- Une ventilation adéquate est nécessaire dans les espaces confinés pour maintenir une bonne visibilité
- Si les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition, ils doivent utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié

DISPONIBILITÉ À L'ÉCHELLE MONDIALE

PPG Protective and Marine Coatings s'efforce en tout temps de fournir le même produit partout dans le monde. Cependant, il est parfois nécessaire de modifier légèrement le produit par souci de conformité aux règles et aux circonstances locales et nationales. Dans ce cas, une autre fiche de données du produit devra être utilisée.

RÉFÉRENCES

• LES TABLEAUX DE CONVERSION-FICHE D'INFORMATION	1410
• EXPLICATION DES FICHES TECHNIQUES FICHE D'INFORMATION	1411
• CONDITIONS DE SÉCURITÉ-FICHE D'INFORMATION	1430
• HYGIÈNE ET SÉCURITÉ EN ESPACES CONFINÉS-RISQUES D'EXPLOSION ET TOXICITÉ-FICHE D'INFORMATION	1431
• RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR ESPACES CONFINÉS FICHE D'INFORMATION	1433
• INSTRUCTIONS POUR VENTILATION FICHE D'INFORMATION	1434
• NETTOYAGE DE L'ACIER ET ÉLIMINATION DE LA ROUILLE-FICHE D'INFORMATION	1490
• SPÉCIFICATION POUR LES ABRASIFS-FICHE D'INFORMATION	1491
• HUMIDITÉ RELATIVE - TEMPÉRATURE DU SUBSTRAT - TEMPÉRATURE DE L'AIR-FICHE D'INFORMATION	1650

DÉCLARATION DE GARANTIE

PPG garantit (i) qu'elle est propriétaire du produit (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications établies par PPG pour ce produit et en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit fourni est exempt de toute revendication légitime d'une tierce partie pour violation d'un brevet américain portant sur le produit. CES GARANTIES SONT LES SEULES OFFERTES PAR PPG, ET PPG DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, DÉCOULANT D'UNE LOI OU AUTREMENT EN DROIT OU DANS LE COURS DE TRANSACTIONS OU D'USAGES DU COMMERCE, INCLUANT SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE OU À UN BUT PARTICULIER OU DE QUALITÉ MARCHANDE. Toute réclamation en vertu de la présente garantie doit être faite par l'acheteur auprès de PPG par écrit dans les cinq (5) jours suivant la découverte du défaut allégué par l'acheteur, mais en aucun cas plus tard qu'à l'expiration de la durée de stockage applicable au produit, ou plus tard que un (1) an après la date de la livraison du produit à l'acheteur, selon la première éventualité. Tout défaut, de la part de l'acheteur, d'aviser PPG d'une telle non-conformité, tel que requis par les présentes, annulera tout droit de recouvrement de l'acheteur en vertu de la présente garantie.

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

EN AUCUN CAS, PPG NE SERA TENUE RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE DOMMAGE INDIRECT, PARTICULIER, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF RELATIF À, DÉCOULANT DE OU RÉSULTANT AUTREMENT DE TOUTE UTILISATION DE CE PRODUIT, PEU IMPORTE LA THÉORIE DE RECouvreMENT (QU'ELLE SOIT FONDÉ SUR QUELQUE NÉGLIGENCE QUE CE SOIT, LA RESPONSABILITÉ STRICTE OU LA RESPONSABILITÉ CIVILE). Les informations contenues dans cette fiche ne sont données qu'à titre indicatif et sont fondées sur des tests de laboratoire que PPG considère fiables. PPG peut modifier les informations contenues dans ce document à tout moment en raison de l'expérience pratique et du développement continu de ses produits. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique, en réponse à une question spécifique ou autrement, sont fondées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Le produit et les informations connexes sont conçus à l'intention des utilisateurs possédant les connaissances et les compétences professionnelles requises par l'industrie, et il incombe à l'utilisateur final la responsabilité de déterminer l'adéquation du produit à un usage particulier et l'acheteur sera réputé s'avoir acquitté de cette responsabilité, à sa seule discrétion et à ses seuls risques. PPG n'a aucun contrôle sur la qualité ou l'état du substrat ni les nombreux facteurs affectant l'utilisation et l'application du produit. Par conséquent, PPG décline toute responsabilité découlant de toute perte, préjudice ou dommage résultant de l'utilisation du produit ou du contenu de la présente fiche technique (sauf accord écrit contraire). Les variations de l'environnement d'application, les changements aux procédures d'utilisation ou l'extrapolation des données risquent d'entraîner des résultats insatisfaisants. La présente fiche annule et remplace toutes les versions précédentes, et il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que les informations sont à jour avant d'utiliser le produit.

The PPG logo, and all other PPG marks are property of the PPG group of companies. All other third-party marks are property of their respective owners.

